

FONGICIDES CÉRÉALES
PROTECTION DE LA FEUILLE



veldig® 

A large, stylized logo consisting of two vertical bars with circular heads, resembling the letters 'ii', set within a circular frame. The logo is rendered in shades of blue and green.
innover.maîtriser
NOTICE PRODUIT

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

innover et maîtriser

la protection fongicide au T2

FICHE D'IDENTITÉ

Composition :

bixafen 65 g/l, fluopyram 65 g/l,
prothioconazole 130 g/l

Homologation :

fongicide des principales
maladies : sur blé tendre, blé dur,
triticale, seigle et épeautre
dose d'AMM : 1,5 l/ha

Formulation :

EC - concentré émulsionnable

Familles chimiques :

SDHI, triazole

Stade d'application :

1-2 noeuds
jusqu'aux dernières feuilles

ZNT aquatique :

5 m

Point classement :

H302 - H317
H318 - H361d - H335 - H410

double sdhi + Prothioconazole

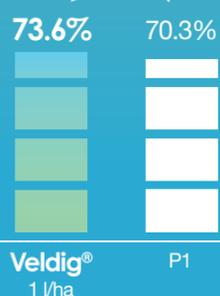
Veldig®,
la solution qui combine trois molécules :

- deux SDHI,
le Fluopyram et le Bixafen,
- un triazole reconnu :
le Prothioconazole.



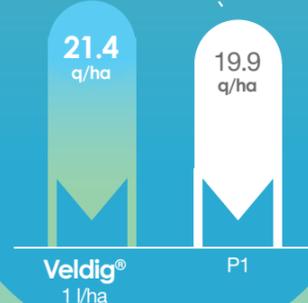
EFFICACITÉ*
SEPTORIOSE

+3.3%



**GAIN DE
RENDEMENT***

**+1.5
q/ha**



* Sur 63 essais Bayer 2016

Veldig®

des bénéfices additionnés



> Produit tout formulé :
dose recommandée
1 l/ha



> Action
rapide et prolongée



> Plus de flexibilité
pour positionner le T2
avec d'excellents niveaux
de rendement



> Gestion du risque
résistance grâce aux profils
complémentaires
des SDHI et à l'apport
du Prothioconazole

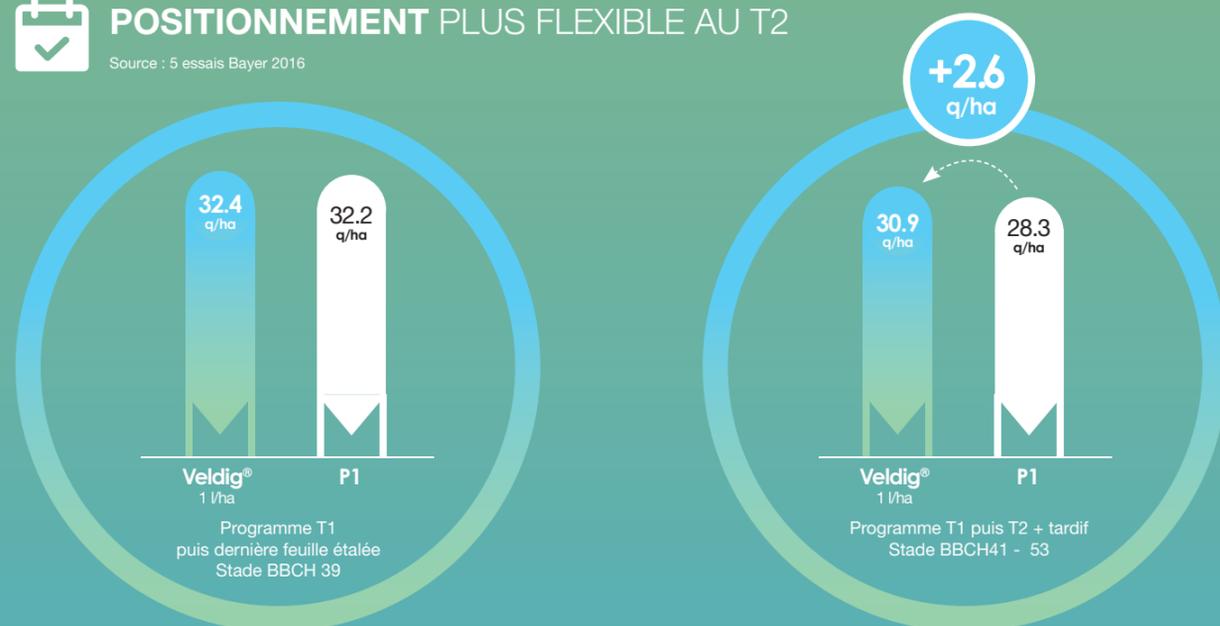
Veldig® souplesse d'utilisation

dans tous les programmes



POSITIONNEMENT PLUS FLEXIBLE AU T2

Source : 5 essais Bayer 2016



Même si l'application préventive est à privilégier, un positionnement plus tardif de Veldig® reste performant.

profils complémentaires

pour une protection optimale

Les solutions Double SDHI + Prothioconazole associent deux SDHI aux profils complémentaires. Ainsi, le Fluopyram, SDHI au profil de "sprinter", commence à agir rapidement après l'application avec le Prothioconazole. Le Bixafen, SDHI au profil de "marathonien", accompagne quant à lui la persistance d'action du Prothioconazole.

prothioconazole

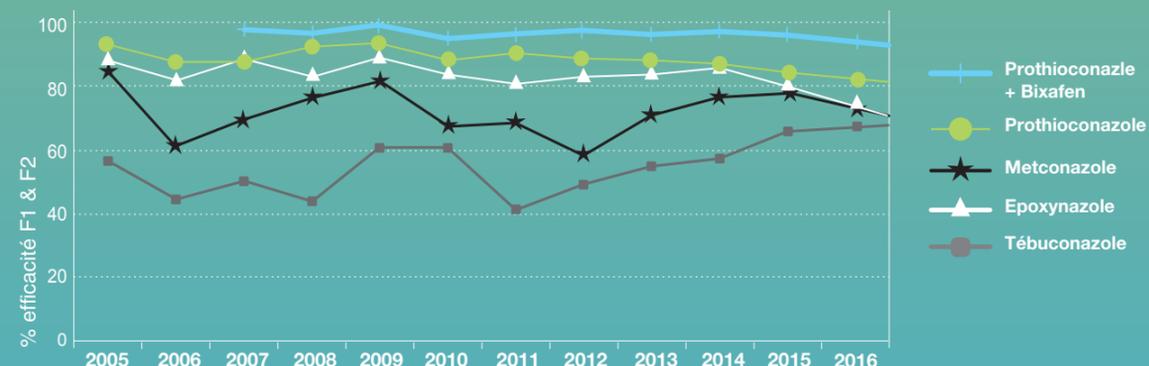
le triazole reconnu

Depuis plus de 10 ans, nos essais démontrent les hauts niveaux d'efficacité et de rendement du Prothioconazole. Le Prothioconazole est un triazole qui présente un profil réglementaire favorable et une stabilité technique remarquable.



EFFICACITÉ* TRIAZOLE

60 essais septoriose Bayer de 2006 à 2016



Bonnes pratiques d'utilisation



RAISONNEMENT DE LA PROTECTION

L'utilisation des produits de protection des plantes doit se raisonner dans le cadre de la conduite de la culture. Certaines pratiques agronomiques contribuent à diminuer la pression parasitaire. L'observation au champ ou l'utilisation d'Outils d'Aide à la Décision permettant d'évaluer le risque et d'adapter les interventions. Enfin, des solutions alternatives ou complémentaires peuvent être mises en œuvre.

Dans le cas de la protection fongicide sur céréales, le raisonnement passe par une adaptation des doses et programmes d'intervention à son contexte régional et climatique. Le choix de variétés plus ou moins sensibles aux maladies doit également conduire à une adaptation des doses utilisées.

L'observation au champ est primordiale pour déclencher les traitements pour certaines maladies (par exemple les rouilles), mais d'autres maladies majeures comme la septoriose nécessitent des applications préventives pour optimiser la réussite du traitement. Pour positionner au mieux ces traitements en préventif, Bayer a développé des Outils d'Aide à la Décision. Pour la septoriose l'outil Positif® NEW permet de modéliser la maladie sur blé tendre d'hiver à la parcelle. Il intègre aussi un module de prévision des stades du blé, un module produit qui prend en compte l'efficacité et la persistance du produit en fonction de la dose et un module renouvellement des traitements. Positif® NEW est à destination des responsables techniques via le web.

Bonnes pratiques d'utilisation



QUALITÉ DE PULVÉRISATION

La qualité de la pulvérisation est un facteur essentiel qui conditionne l'efficacité, la sélectivité du traitement et le respect des limites maximales de résidus. Elle permet aussi de limiter les risques pour l'utilisateur et l'environnement en réduisant les dérives potentielles.

Pour optimiser la qualité de pulvérisation, des mesures simples peuvent être mises en place :

- prendre connaissance des spécificités du produit à appliquer et des recommandations d'utilisation précisées au niveau du « mode d'emploi » de l'étiquette (préparation de la bouillie, mélanges, compatibilités, doses préconisées, conditions de traitement...);
- contrôler et régler le matériel d'application pour optimiser son fonctionnement avant chaque campagne d'utilisation (état de la pompe, manomètre, buses, réparer les fuites éventuelles, contrôler le débit et la répartition de la pulvérisation, ouvrir ou fermer des buses ou diffuseurs lors des stades précoces de la végétation, ne cibler que la culture);
- observer les conditions météorologiques lors de l'application et prendre en compte l'environnement proche de la parcelle (habitations, cours d'eau, mares, chemins pédestres...).

La réglementation impose de ne pas traiter lorsque la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h). Il est aussi important de prendre en compte la température et le taux d'hygrométrie.

Retrouvez les recommandations et informations pratiques concernant la pulvérisation sur



- www.bayer-agri.fr/produits/ toutes les fiches techniques de notre gamme de produits,
- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/ des informations pratiques pour se préparer au contrôle obligatoire du pulvérisateur, la fiche pratique « Arrêté du 12 sept. 2006 ».



ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITÉ

L'utilisation des produits phytopharmaceutiques doit s'effectuer dans le cadre des bonnes pratiques environnementales afin de limiter le transfert de ces produits dans l'environnement, notamment vers le milieu aquatique. Dans ce cas, les pollutions par les produits phytopharmaceutiques peuvent être d'origine ponctuelle ou diffuse.

Pollutions ponctuelles

Déversement accidentel de produit ou de bouillie lors des différentes phases de manipulation : stockage, préparation de la bouillie, vidange de la cuve ou des eaux de rinçage... gestion des emballages vides ou des reliquats de produits mal maîtrisée.

Pollutions diffuses

Avant et après traitement, transfert de produits phytopharmaceutiques dans les eaux de surfaces ou souterraines par des mécanismes de ruissellement, dérive ou drainage.

Pour éviter ces pollutions, des mesures préventives sont à mettre en place au niveau de l'exploitation et au champ. Elles sont d'ordre réglementaire ou de la recommandation :

- contrôler et régler le matériel afin d'éviter les fuites accidentelles de produit dans l'environnement ;
- ne pas traiter si la force du vent est supérieure à 3 sur l'échelle de Beaufort (soit 19,2 km/h) ;
- respecter une Zone Non Traitée (ZNT) de 5 mètres minimum en bordure d'un point d'eau, comportant un dispositif végétalisé ou arbustif (cf. définitions de l'Arrêté du 12 septembre 2006).
- gérer les effluents au champ en respectant la réglementation ou installer un dispositif reconnu officiellement par le ministère de l'Environnement pour la gestion des effluents phytopharmaceutiques de type Phytobac® ;
- rincer de façon appropriée les bidons vides, les remettre aux organismes assurant leur collecte en vue de leur élimination par Adivalor. Les PPNU (Produits Phytopharmaceutiques Non Utilisables) doivent aussi être apportés dans les lieux de collecte destinés à l'élimination de ces produits ;
- suivre les règles de construction et d'organisation du local de stockage, aire de remplissage et de lavage ;
- connaître les mesures d'urgence en cas d'incident (exemple : déversement de la cuve sur la route).

Retrouvez les recommandations sur bonnes pratiques environnementales sur



- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/ Vous pourrez consulter la fiche pratique « Arrêté du 12 sept. 2006 ».



PROTECTION UTILISATEUR

L'utilisation de produits phytopharmaceutiques présente un risque potentiel pour l'opérateur et toute personne travaillant sur l'exploitation. Le risque est lié au danger (toxicité et mentions de danger du produit) et au type d'exposition (phase d'utilisation, durée, type de culture, matériel...).

Avant toute utilisation, il est donc important d'analyser le risque en s'informant sur les caractéristiques du produit et en prenant en compte le type d'exposition afin de mettre en œuvre les mesures permettant de minimiser l'exposition des personnes. L'attention et les décisions à prendre seront à adapter à chaque situation.

Voies d'exposition potentielles



yeux
voies respiratoire et digestive
peau

Phases d'utilisation exposantes



- ouverture du bidon
- pesée
- préparation de la bouillie
- application de la bouillie
- intervention sur le pulvérisateur et sur la culture
- rinçage du matériel et du pulvérisateur

Pour limiter les risques d'exposition :

- respecter des mesures d'hygiène :
 - se laver les mains avant et après la réalisation d'un traitement,
 - ne pas manger, ne pas fumer, ne pas téléphoner pendant l'utilisation d'un produit phytopharmaceutique ;
- aménager correctement les postes de travail (local de stockage, aire de préparation/remplissage, poste de lavage des pulvérisateurs...);
- bien choisir et entretenir son matériel (exemple : tracteur avec cabine fermée et filtres à charbon actif, le filtre étant remplacé au moins une fois par an) ;
- porter un vêtement de travail dédié, couvrant bras et jambes, à la manipulation des produits phytopharmaceutiques ;
- bien choisir et bien utiliser son Equipement de Protection Individuelle (EPI) ;
- respecter les Délais de Rentrée (DRE)
 - évaluer le risque d'exposition (Document Unique, Fiche Individuelle d'Exposition),
 - les informer et les former,
 - leur apporter des mesures de protection adéquates (collectives, individuelles, ergonomiques...);
- connaître les mesures d'urgence en cas de contamination (afficher les numéros d'urgence et des centre anti-poisons à proximité de la zone de préparation des produits phytopharmaceutiques).

PORT D'UNE PROTECTION ADAPTÉE LORS DES DIFFÉRENTES ÉTAPES

VÊTEMENT DE TRAVAIL	PRÉPARATION	APPLICATION*	NETTOYAGE
Vêtement de travail dédié est requis pour toute activité phytosanitaire. Ce vêtement est en polyester/coton (65/35%), déperlant et d'un grammage de 230 g/m ² minimum.	✓	✓	✓
ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE	PRÉPARATION	APPLICATION*	NETTOYAGE
Gants en nitrile (EN 374-3)	✓	✓ **	✓
Tablier / blouse à manches longues (Cat. III type PB3)	✓		✓

*Dans le cadre d'une application avec un tracteur sans cabine, adapter la protection selon le degré d'exposition (pulvérisation haute ou basse), le type de produit et la durée de la tâche à réaliser. Exemple : si application en pulvérisation haute, porter en plus de la protection corporelle minimale : des gants, une combinaison chimique avec capuche de Cat. III et de Type 3 ou 4 ou 5 ou 6 (selon le produit) et un masque de protection respiratoire (A2P3).

**Gants neufs dans la cabine, à ne porter que dans le cadre d'une intervention sur le matériel en cours d'application.

Raisonnement l'ergonomie, l'organisation du travail, la protection collective et enfin les équipements de protection individuelle. La responsabilité du choix et de la décision du port des E.P.I. revient à l'agriculteur ou à l'employeur de salariés utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Le salarié utilisateur est également responsable de la décision du port de ces équipements.

Avant l'utilisation d'un produit de la gamme Bayer, consultez



- Gestes Pro on-line sur [www.bayer-agri/](http://www.bayer-agri.fr/) pour vous aider à choisir vos équipements de protection individuelle,
- www.bayer-agri.fr/bonnes-pratiques-reglementation/ pour les fiches pratiques et les vidéos « Gestes Pro », « Arrêté du 12 sept. 2006 ».

Informations réglementaires et sécurité

Nom du Produit	Formulation	Concentration			
Veldig®	EC - concentré émulsionnable	bixafen 65 g/l, fluopyram 65 g/l, prothioconazole 130 g/l			
Usages autorisés					
Culture	Usages autorisés	Doses	Spécifications d'usage	DAR (en jours) ou Stades cultures (NC=non concerné)	Précautions environnement
Blé	Septorioses, Fusarioses sur épis, Helminthosporiose, Rouille brune, Rouille noire, Rouille jaune, Piétin-verse, Oïdiums, Rhizoctone	1.5 l/ha	1 trait./an	stade BBCH 30 à BBCH 61	1a
Epeautre	Septorioses, Fusarioses sur épis, Helminthosporiose, Rouille brune, Rouille noire, Rouille jaune, Piétin-verse, Oïdiums, Rhizoctone	1.5 l/ha	1 trait./an	stade BBCH 30 à BBCH 61	1a
Seigle	Fusarioses sur épis, Oïdiums, Piétin-verse, Rhynchosporiose, Rouille	1.5 l/ha	1 trait./an	stade BBCH 30 à BBCH 61	1a
Triticale	Septorioses, Fusarioses sur épis, Helminthosporiose, Rouille brune, Rouille noire, Rouille jaune, Piétin-verse, Oïdiums, Rhizoctone	1.5 l/ha	1 trait./an	stade BBCH 30 à BBCH 61	1a

1. Organismes aquatiques 1a. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau.

Informations relatives aux précautions d'emploi

Classement	Classement du mélange	H302 - Nocif en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque des lésions oculaires graves. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H361d - Susceptible de nuire au fœtus. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	Symboles et mention d'avertissement	Danger
	Conseils de prudence	P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P501 - Eliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
	Mesures de protection des individus	Se reporter <u>impérativement</u> au paragraphe de l'étiquette intitulé Précautions à prendre
Délai de rentrée des travailleurs dans la zone traitée (DRE)		48 heures après traitement.
Conseils de protection de l'environnement		Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conditions spécifiques d'emploi (extraits)

Stocker la préparation à l'abri de la lumière.

Mentions légales

Veldig® • 65 g/l bixafen 65 g/l fluopyram 130 g/l prothioconazole • AMM n° 2160931 • Détenteur d'homologation : Bayer SAS • Sensibilisation cutanée, catégorie 1B • Toxicité aiguë (par voie orale), catégorie 4 • Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1 • Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique, catégorie 3 : irritation des voies respiratoires • Toxicité pour la reproduction, catégorie 2 • Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, catégorie 1 • Toxicité chronique pour le milieu aquatique, catégorie 1 • © Marque déposée Bayer • Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou à la fiche produit sur www.bayer-agri.fr - Bayer Service infos au n° Vert 0 800 25 35 45.

[09/11/2016] - annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application auprès de Bayer Service infos au n° Vert 0800 25 35 45 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels. Pour connaître le détail pratique de cette mise en œuvre, il est nécessaire de contacter au préalable Bayer Service Infos au n° Vert 0800 25 35 45

N° agrément Bayer SAS : RH02118 (distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels et application en prestation de services).

Avant toute utilisation il convient de lire attentivement l'étiquette qui seule fait foi.

Positif® NEW est un outil d'aide à la décision et au raisonnement. L'exploitation de ses résultats reste sous la responsabilité du distributeur. De même, la responsabilité de la décision d'un traitement ou d'une intervention culturale revient à l'utilisateur des produits phytosanitaires. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. En aucune façon la responsabilité de l'auteur du modèle utilisé, de BAYER SAS ou des sociétés du groupe Bayer ou de ITK ne pourra être recherchée ou engagée en cas de dommages directs ou indirects subis du fait de l'utilisation des informations obtenues grâce à cet outil.

Les bonnes pratiques phytosanitaires : 10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION

- 1 ▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 ▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
- 3 ▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 ▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.
- 5 ▶ Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 ▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve et recycler dans le cadre des collectes Adivalor.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 ▶ Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION

- 8 ▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 ▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 ▶ Gérer les eaux de rinçage et de lavage à la ferme.
Exemple : Dispositif Phytobac®



Science For A Better Life

Bayer S.A.S.

Division Crop Science / Crop Protection

16 rue Jean-Marie Leclair

CS 90106

69266 Lyon Cedex 09

France

www.bayer-agri.fr

Bayer Service Infos

0 800 25 35 45

Service & appel gratuits